



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Sénégal
Agence Auxiliaire de Ziguinchor

CAHIER DES CHARGES



**VERIFICATION ET ENTRETIEN PERIODIQUES DES EQUIPEMENTS DE SECURITE
INCENDIE (EXTINCTEURS ET RIA) INSTALLES A L'AGENCE AUXILIAIRE DE
ZIGUINCHOR**

- I/ Note aux soumissionnaires
- II/ Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP)
- III/ Cadre de devis estimatif
- IV/ Modèle de lettre de soumission

JUIN 2018

I/ NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES.....	3
1 - AVIS DE CONSULTATION.....	4
1.1 - Objet de la consultation.....	4
1.2 - Répartition des travaux.....	4
1.3 - Conditions de participation.....	4
1.4 - Contenu du dossier de consultation.....	4
1.5 - Présentation des offres.....	4
1.6 - Monnaie de règlement.....	5
1.7 - Remise des offres	5
1.8 - Validité des offres.....	5
2 - EVALUATION DES OFFRES – ATTRIBUTION DE MARCHÉ.....	5
II/ CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES.....	6
1 – OBJET DU CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES.....	7
2 – GENERALITES.....	7
3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS.....	7
4 – FORME DU MARCHÉ.....	8
III/ MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION.....	9

I/ NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES

1 – AVIS DE CONSULTATION

1.1 - Objet de la consultation

La consultation a pour but de sélectionner une entreprise spécialisée pour la prise en charge de la vérification et de l'entretien des équipements de sécurité incendie (extincteurs et ria) à l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Ziguinchor, sise 19 Rue de Carabane.

Le présent document définit les clauses administratives à respecter par les soumissionnaires ainsi que les spécifications techniques des travaux à réaliser.

1.2 - Répartition de la prestation

Les prestations sont regroupées en un (01) lot unique dénommé " vérification et entretien périodique des équipements de sécurité incendie

1.3 - Conditions de participation

Sont admises à participer à la présente consultation les entreprises présélectionnées par la BCEAO.

1.4 - Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents précisés ci-dessous :

- la présente note aux soumissionnaires ;
- le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif ;
- le Modèle de lettre de soumission.

1.5 - Présentation des offres

Les offres seront rédigées en langue française et comprendront :

- la lettre de soumission datée et signée conformément au modèle du dossier de consultation ;
- le devis estimatif daté et signé conformément au modèle du dossier de consultation ;
- la liste du personnel qui sera chargé de l'exécution des travaux (indiquer les profils : formations, expériences professionnelles) ;
- les références du soumissionnaire et toutes notes explicatives de l'intervention de l'entreprise ;
- le planning d'exécution des travaux.

L'ensemble de l'offre sera relié en un bloc et reproduit en trois (3) exemplaires (1 original + 2 copies) portant la mention suivante :

CONSULTATION POUR LA VERIFICATION ET L'ENTRETIEN PERIODIQUES DES EQUIPEMENTS DE SECURITE INCENDIE (EXTINCTEURS ET RIA) INSTALLES A L'AGENCE AUXILIAIRE DE ZIGUINCHOR

L'ensemble des documents sera mis sous enveloppe cachetée portant les mentions suivantes :

Au centre :

**AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO A
ZIGUINCHOR
BP 317 ZIGUINCHOR Sénégal**

Dans le coin supérieur gauche :

**CONSULTATION POUR LA VERIFICATION ET
L'ENTRETIEN PERIODIQUES DES EQUIPEMENTS DE
SECURITE INCENDIE (EXTINCTEURS ET RIA)
INSTALLES A L'AGENCE AUXILIAIRE DE
ZIGUINCHOR**

NB : Le non respect de la présentation pourrait entraîner la nullité de l'offre

1.6 – Monnaie de règlement

Dans le cadre de cette consultation, la monnaie de règlement est le Franc CFA.

1.7 - Remise des offres

Les offres devront impérativement être déposées à l'une des deux adresses ci-après, dans le délai fixé dans la lettre de consultation :

- Agence Principale de Dakar, sise au Boulevard du Général De Gaulle, Bureau n° 226, deuxième étage ;

- Agence Auxiliaire de la BCEAO à Ziguinchor, sise 19 Rue de Carabane, BP 317 Ziguinchor-Sénégal.

1.8 - Validité des offres

La durée minimale de validité des offres devra être de six (6) mois à compter de la date de remise des soumissions.

2 - EVALUATION DES OFFRES – ATTRIBUTION DE MARCHÉ

La non conformité d'une soumission par rapport aux prescriptions du cahier des charges peut entraîner son annulation.

Le dépouillement des offres se fera suivant les critères définis par la Sous-Commission technique de la Banque qui retiendra l'offre la plus avantageuse au regard notamment, des garanties techniques et du montant des offres.

A cet effet, cette Commission n'est pas tenue de choisir l'offre la moins-disante. Lorsqu'elle opte de ne pas donner suite à la consultation, tous les soumissionnaires en sont avisés. Enfin, la BCEAO ne sera pas obligée de restituer aux soumissionnaires les offres non retenues.

II/ CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

III/ CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

NB : Le cadre de devis estimatif est donné à titre indicatif.

NB : Le cadre de devis estimatif est donné à titre indicatif.

N°	Désignation	U	Qtés	Prix unitaires HT-HD	Montant HT-HD
1	<i>Entretien (préventif et curatif) des extincteurs</i>	Ens			
2	<i>Entretien (préventif et curatif) des RIA</i>	Ens			
	TOTAL HT-HD				

1 – OBJET DU CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES PARTICULIERES

Le présent Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CPTP) a pour objet de décrire les prestations périodiques relatives à la vérification et l'entretien des équipements de sécurité incendie (extincteurs et ria) installés à l'Agence Auxiliaire de Ziguinchor. A cet effet, il donne des informations sur les conditions d'organisation de la consultation, les contraintes particulières liées à l'exécution des travaux, la consistance des prestations souhaitées, les spécifications du matériel à entretenir..

2 – GENERALITES

2.1 - Informations

2.1.1 - Interlocuteur du prestataire

Pour toutes informations complémentaires relatives à la consultation, les entreprises consultées pourront s'adresser à la BCEAO, Agence Auxiliaire de Ziguinchor, par télécopie ou courriel, aux adresses respectives ci-après :

- 221 33 938 80 35 ;
- courrier.k02@bceao.int.

2.1.2 – Visite des lieux

Une visite des lieux préalablement à la soumission est prévue à la date indiquée dans la lettre de consultation. Elle permettra d'avoir un aperçu des contraintes techniques et des difficultés d'exploitation qui auraient été omises ou qui n'ont pu être clairement définies dans le présent document.

2.2 - Contraintes particulières

En raison de l'impérieuse nécessité de continuité de service de la Banque, certains travaux devront être programmés pour se dérouler en dehors des heures de vacation, de préférence les week-ends. Les interruptions devront alors être soumises au Maître d'Ouvrage (BCEAO) et planifiées pour éviter tout désagrément sur lesdites installations.

En conséquence, chaque soumissionnaire devra indiquer les dispositions qu'il compte mettre en œuvre pour minimiser les temps d'indisponibilité des installations.

3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations attendues portent sur la vérification et l'entretien périodiques des équipements de sécurité incendie (extincteurs et ria) installés à l'Agence Auxiliaire de Ziguinchor suivant un planning prédéfini et selon les normes en vigueur.

3.1 – Consistance de la prestation

Les prestations concernent les actions de maintenance préventive et curative à effectuer dans le cadre de la vérification et l'entretien des extincteurs et robinets incendie armés (R.I.A) installé à l'Agence Auxiliaire de Ziguinchor selon les normes en vigueur.

Le détail des prestations se présente comme suit :

- vérification des équipements ;
- maintenance préventive et curative des équipements ;
- ré épreuve des extincteurs ;
- recharge des extincteurs.

3.2 – Vérifications et mise en service du nouveau réseau

A la fin des travaux, les vérifications suivantes doivent être effectuées avec obligation de résultat :

3.2.1 –Vérification générale

- les équipements sont placés aux endroits indiqués est placé à l'endroit indiqué ;
- est bien visible et accessible ;
- porte un mode d'emploi lisible et approprié, dirigé vers l'extérieur ;
- n'est pas manifestement endommagé ;
- à l'aiguille de l'indicateur de pression, s'il existe, dans la partie verte ;
- comporte des scellés de sécurité qui ne sont ni brisés ni manquants.

3.2.2- Vérification fonctionnelle des installations

Les résultats donneront lieu à la rédaction et à la signature d'un procès verbal d'intervention

NB : L'entrepreneur est censé prendre connaissance de l'ensemble des règlements s'appliquant aux travaux de cette nature.

6 – FORME DU MARCHE

Le marché pour ces travaux sera à prix global forfaitaire. En conséquence, l'offre financière de l'entrepreneur s'entend toutes sujétions comprises, c'est-à-dire, tenant compte de toutes les contraintes énumérées plus haut.

III/ MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

LETTRE DE SOUMISSION

CONSULTATION POUR LA VERIFICATION ET L'ENTRETIEN PERIODIQUES DES EQUIPEMENTS DE SECURITE INCENDIE (EXTINCTEURS ET RIA)

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de consultation pour la fourniture et l'installation d'un dispositif de sécurité incendie :
- après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :
 - 1- me soumetts et m'engage à exécuter la présente mission conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de ***[Montant en chiffres et en lettres]***,
 - 2- m'engage à exécuter les prestations périodiques *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de signature du marché,
 - 3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,
 - 4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres,
 - 5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n° *[numéro de compte]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Le *[Fonction]*

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]